



2 Editorial
Dissocier, ajouter, valoriser un site
Marcellin Barthassat

Francesco Della Casa, un architecte cantonal pour Genève
Entretien, par Marcellin Barthassat



3 La restauration du Collège Calvin: chronique d'un chantier d'exception
Isabelle Brunier

Visite au pays des Frahans
Michel Brun

4 Lectures
Jean-Pierre Lewerer

Visites et conférences

Un autre projet pour le Musée

La Ville de Genève soutient un projet d'agrandissement de son Musée d'art et d'histoire signé Jean Nouvel, projet qui contrevient aux principes actuels de conservation du patrimoine. Des solutions plus rationnelles et plus respectueuses du monument existent, mais n'ont jamais été examinées malgré nos demandes réitérées depuis novembre 2007 (!) au motif récurrent de « l'état d'avancement du projet ». En outre, des informations contradictoires concernant le projet et le programme sont diffusées depuis trop longtemps. Patrimoine suisse Genève défend l'architecture contemporaine de qualité, préconise une véritable extension du musée, mais continuera de s'opposer fermement au projet Nouvel qui porterait une atteinte irréversible à l'intégrité du monument et à l'esthétique du quartier: remplissage de la cour par de grands plateaux ancrés dans ses anciennes façades, percement de celles-ci, suppression de l'éclairage naturel des espaces intérieurs, surélévation illégale de deux niveaux au-dessus des toitures pour édifier une cafétéria « panoramique ».

Le Musée d'art et d'histoire (MAH) est le plus bel exemple genevois d'architecture « beaux-arts », un fleuron de l'architecture muséale européenne, parfaitement inscrit dans un ensemble urbain d'exception. Sa qualité d'œuvre d'art architecturale, « digne de protection » au sens de la loi (LPMNS, art. 4), justifie sa restauration et son classement, que nous demandons depuis avril 2008. Le grand architecte genevois Marc Camoletti (1857-1940), lauréat du concours lancé en 1900, s'inspire pour le MAH de l'architecture du Petit Palais inauguré la même année lors de l'Exposition universelle de Paris. Il établit lui aussi son édifice autour d'une cour, inspirée de celles des cloîtres et des cours à l'italienne, source d'éclairage naturel pour les locaux d'exposition, qui lui donne son sens esthétique et fonctionnel. Tenant compte des particularités du site en très forte déclivité, cette construction d'une grande rationalité est organisée à partir de deux niveaux: celui de la Vieille Ville et de la promenade de l'Observatoire pour l'entrée monumentale et, en contrebas, celui des boulevards pour la cour et les entrées

secondaires. En 1998, le MAH a déménagé certains de ses services vers l'ancienne école des Casemates contiguë. Notons qu'à ce jour, les 1500 m² ainsi libérés restent inutilisés pour l'exposition des collections malgré le pressant besoin d'agrandissement invoqué.

DES EXEMPLES PRESTIGIEUX

Le Louvre apparaît aujourd'hui comme une référence absolue en termes d'adaptation d'un édifice à de nouveaux besoins. Cette institution a évolué au cours du temps en préservant l'intégrité de son architecture: trois de ses huit cours ont été couvertes d'une verrière au XX^e siècle (cour du Sphinx, cour Marly, cour Puget), tandis que la cour Visconti se dote aujourd'hui d'un dispositif peu invasif, d'un gabarit bas, détaché de ses façades et respectueux de son volume. Sont tout aussi exemplaires le British Museum de Londres et le Musée historique allemand de Berlin, aux cours préservées et récemment équipées d'une verrière, ainsi que le Musée des beaux-arts de Lyon, dont la réhabilitation vient de remettre en valeur sa cour intérieure. Aujourd'hui, le

Kunsthaus de Zurich opte, quant à lui, pour un agrandissement d'expression contemporaine contigu à son bâtiment principal, mais dissocié de celui-ci.

LE PROJET NOUVEL EST INACCEPTABLE

L'extension nécessaire de l'institution doit préserver la cohérence architecturale de l'édifice. Plutôt que le bourrage dévastateur de sa cour (menaçant pour l'équilibre de l'édifice) et une surélévation illégale, il convient d'opter pour des solutions respectueuses du monument et garantes d'une croissance harmonieuse du MAH. Patrimoine suisse Genève considère que le MAH mérite mieux qu'un projet déjà obsolète, pauvre en nouveaux espaces d'exposition, inutilement dispendieux et avec, pour couronner le tout, une excroissance visible de tous les environs. Avec un faible apport de surfaces supplémentaires, l'« agrandissement haute-technologie » proposé dans la cour serait très gravement dommageable à cette prestigieuse réalisation architecturale.

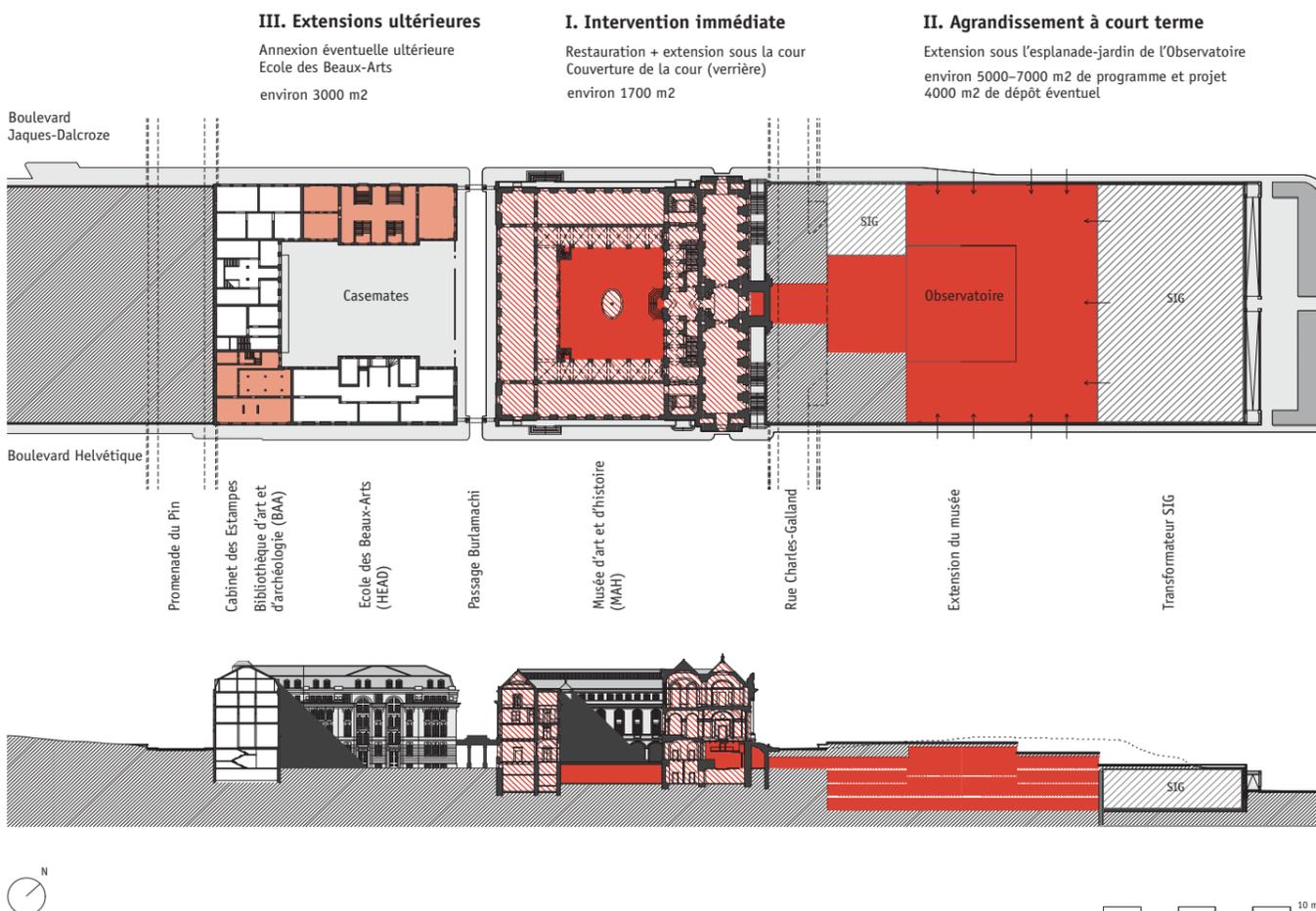
Patrimoine suisse Genève recommande avec insistance de dissocier les opérations rénovation et agrandissement, en procédant par étapes:

I. Interventions immédiates

Le classement et la restauration dans les règles de l'art du monument existant s'imposent de toute urgence. La cour devrait être couverte d'une verrière (déjà proposée par le 2^e Prix du concours de 1900 et demandée par l'appel d'offre sur invitation de 1998 remporté par Jean Nouvel), ce qui offrirait un très bel espace d'exposition et de repos tout en préservant l'éclairage naturel des espaces d'exposition intérieurs. Le sous-sol de la cour existante pourrait être utilisé pour un auditorium et/ou des espaces d'exposition.

II. Agrandissement à court terme

Comme le proposait déjà Marc Camoletti en 1907, le généreux espace encore disponible sous l'esplanade-jardin de l'Observatoire peut accueillir, face à l'entrée principale du MAH, une véritable extension dissociée du monument (à l'exemple du Kunsthhaus de Zurich), d'expression contemporaine et beaucoup plus valorisante pour les collections présentées. La réalisation de cette annexe peut être entreprise dès aujourd'hui et menée indépendamment sans affecter aucunement le fonctionnement du musée. ►►





Dissocier, ajouter, valoriser un site

Aux questions *qui sommes-nous?* et *que faisons nous?*, le précédent numéro d'*Alerte* avait répondu en présentant la matérialité de notre travail au quotidien, en faveur de la sauvegarde du patrimoine bâti, de sa conservation et de sa restauration.

Nous voulions aborder dans cette édition la question de la transformation, comprise comme un questionnement à l'échelle d'un édifice, d'un site, de la ville et du territoire. Car selon que l'on restaure, répare, substitue, reconstruit ou ajoute, la difficulté réside dans le passage d'un état existant à un état transformé. Ainsi se présentent souvent les dossiers importants auxquels nous avons affaire; à différentes échelles, les mêmes problèmes reviennent de manière récurrente: que doit-on garder, que peut-on enlever, que faut-il ajouter?

Actualité oblige, l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH) a pris le dessus. Cet exemple est suffisamment emblématique pour que l'on s'en saisisse, que l'on en discute, mais aussi et surtout que l'on entre dans le débat et la controverse par une contre-proposition au dessein de la Ville de Genève qui s'enferme dans une hypothèse de projet portant une atteinte certaine et irréversible à l'édifice existant. La transformation de ce monument, dès lors que le principe de mesure (*modestia*) et de réversibilité n'est pas appliqué, met en évidence la prédominance d'un programme trop lourd ou trop dense qui dépasse les limites de tolérance de l'édifice.

Tel est, en l'occurrence, notre avis sur le «projet Nouvel-Jucker». Notre association préconise l'investissement d'un potentiel bien plus ambitieux au cœur de l'hypercentre de l'agglomération: la parcelle de l'ancien Observatoire, grande de 4000 m² et propriété de la Ville de Genève, permettrait de réaliser progressivement un pôle muséal plus cohérent depuis la promenade du Pin jusqu'au rond-point de Rive.

Marcellin Barthassat

Nous pourrions longuement épiloguer sur les difficultés que nous avons rencontrées avec les autorités municipales depuis 2007 sur cet objet. En dépit de nos efforts constants, toute négociation a été impossible. Depuis lors et encore aujourd'hui, tant la Ville de Genève que la Fondation pour l'agrandissement du MAH nous ont toujours assené: «C'est le projet Nouvel ou rien!»

Cette édition d'*Alerte* vous propose de prolonger le débat autour de cette importante question, celle-ci ayant été déjà commentée dans les médias (*Le Temps*, *Tribune de Genève* et *Le Courrier* du 4 mars 2011).

Notre proposition sur l'agrandissement du MAH se fonde sur une coexistence harmonieuse entre un «existant» respecté et un «nouveau» plus adéquat et plus représentatif. Ce rapport délicat et subtil focalise des divergences de vue et induit des modes de faire différents. Ceux-ci doivent concilier mémoire des sites ou des édifices (traces) et développement de la vie urbaine avec ses nouveaux besoins, dont le renouvellement des programmes d'équipements culturels fait partie intégrante.

Une grande part de notre activité consiste à comprendre, recommander ou suggérer la manière dont l'architecture et le patrimoine ou l'histoire contribuent à une transformation qualitative dans la réhabilitation des sites construits. L'art de faire, guidé également par les chartes de la restauration, devient ici primordial.

Nous tentons d'apporter un point de vue sur la ville qui permette d'éviter de prendre des décisions inadéquates ou d'opérer des choix «aveugles». Autrement dit, nous tâchons de faire en sorte que l'art public soit au rendez-vous dans la manière de construire en s'ajustant à l'existant.

Francesco Della Casa, un architecte cantonal pour Genève

Notre canton s'est enfin doté d'un architecte cantonal, après que le poste ait été laissé vacant depuis 1996¹.

Le nouveau titulaire entrera en fonction en mai prochain.



Francesco Della Casa est originaire du Tessin et a une solide expérience à son actif². Dans l'entretien qu'il a accordé à *Alerte*, il insiste sur «l'intelligence collaborante, impliquant d'associer le plus grand nombre possible de savoirs et d'acteurs à la réalisation de projet». Cette attitude, à la fois culturelle et sociale, devrait permettre d'apporter une contribution importante au nécessaire débat sur le développement qualitatif de la Genève franco-suisse.

La sauvegarde du patrimoine ancien et contemporain n'a plus la même importance pour l'architecture et l'urbanisme que durant les années 1970-90. Compte tenu des enjeux, notamment environnementaux et de mobilité, comment évaluez-vous la référence à l'histoire et sa relation aux transformations de la ville?

– Je ne sais pas sur quelles bases repose ce constat d'une aggravation récente du rapport au patrimoine bâti. Il me semble qu'au contraire, les inventaires et les mesures de classement n'ont cessé de s'étendre, tant en ce qui concerne le nombre des objets que pour la prise de conscience de la part des acteurs.

J'aurais pour ma part le souci d'élargir la notion de patrimoine au-delà de la seule substance bâtie. Les procédés et le savoir-faire dans le domaine de la construction ont en effet tendance à se réduire sous la pression du marché, lequel vise à accroître les volumes d'un nombre de plus en plus restreint de solutions constructives, dans le but d'en diminuer les coûts de production. Il en résulte un appauvrissement préoccupant de notre culture constructive. Une autre piste serait de considérer les matériaux de construction comme un patrimoine qu'il conviendrait de ré-employer, plutôt que de les recycler en dépensant de l'énergie, voire de les transformer en déchets. Il y a là des gisements d'invention susceptibles non d'entraver, mais d'enrichir la pratique du projet.

Genève possède un patrimoine riche et varié. Elle le doit à des règles et des instruments de gestion du patrimoine bâti qui ont été convenues durant ces dernières décennies. Pourtant bon nombre de décideurs y voient une entrave aux projets de développement. Comment faire coexister l'ancien et le nouveau à l'échelle

d'un bâtiment, de la ville et du territoire? Quels pourraient être les leviers que l'architecte cantonal entend activer à ce sujet?

– Seuls, des règles et des instruments de gestion me paraissent incapables de produire de la culture ou de l'intelligence, donc du patrimoine. Ils sont des outils indispensables, mais ils ne sont pas davantage que des outils. Si, comme vous l'avancez, certains considèrent qu'un outil est une entrave, c'est peut-être qu'ils n'ont pas encore mesuré son potentiel d'utilité.

Faire coexister l'ancien et le nouveau me paraît un objectif peu ambitieux, car il sous-entend d'emblée que l'on se contente d'accommodements réciproques, que cela soit sur un mode pacifique ou conflictuel. Je préfère l'idée de co-opération entre l'existant et le projet, l'un nourrissant l'autre et réciproquement.

De même, la perspective d'«activer des leviers» suppose une démultiplication de pouvoirs concentrés dans les mains d'un seul pilote. J'ai davantage d'intérêt pour le concept d'intelligence collaborante, impliquant d'associer le plus grand nombre possible de savoirs et d'acteurs à la réalisation d'un projet. C'est en tout cas de cette manière que je conçois le rôle d'un architecte cantonal.

Quel rôle voyez-vous dans l'action de Patrimoine suisse au milieu d'un large débat, non seulement sur les problèmes de protection du patrimoine, mais sur l'organisation de la densité entre l'intérieur et l'extérieur du cœur d'une agglomération transfrontalière?

– En tant que membre du comité d'attribution du Prix Wakker, j'ai pu mesurer le rôle incitatif majeur que joue Patrimoine suisse auprès des autorités et du public. Au-delà de son action de sauvegarde du patrimoine naturel et construit, Patrimoine suisse contribue de manière active et féconde au débat en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en encourageant des pratiques innovantes et des initiatives de développement concerté. Dès lors, Patrimoine suisse me paraît tout naturellement être un interlocuteur précieux et compétent pour discuter et accompagner le développement du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Entretien: Marcellin Barthassat

¹ Poste occupé durant les années 1990 par Emmanuel Cattani, décédé en 1996.

² Francesco Della Casa a obtenu un diplôme de l'École supérieure d'art visuel de Genève (ESAV) en 1985 puis de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en 1993. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant que restaurateur de monuments historiques à Genève. Il a ensuite pratiqué le métier d'architecte en Valais, puis a ouvert son propre bureau en 1994. Parallèlement, il a entamé une activité journalistique au *Journal de Genève*. Dès 1999, il devient rédacteur en chef de la revue de la SIA, *Tracés*. Il fut également commissaire général de la manifestation *Lausanne Jardins* en 2004 et 2009. Fin connaisseur de Genève de par son parcours académique et professionnel, Francesco Della Casa s'est vu confier en 2005 le mandat de commissaire du concours international d'architecture et d'urbanisme «Genève 2020 – Densification du secteur Praille-Acacias-Vernets» lancé par la section genevoise de la FAS, dont il est membre. Dans ce cadre, il a en outre dirigé la publication de l'ouvrage *Genève 2020 – Cohabitation*.

Un autre projet pour le Musée

suite de la première page

III. Extensions ultérieures

Une annexion ultérieure du bâtiment de l'École des beaux-arts contiguë, aujourd'hui propriété de l'Etat, sera possible dès lors qu'un nouveau bâtiment plus adapté aux nouveaux besoins de ces divers enseignements pourra les regrouper. Ces divers aménagements offriront des surfaces d'exposition beaucoup plus importantes et bénéficiant de bien meilleures conditions d'éclairage que le projet Nouvel; ils respecteraient le monument existant et permettraient surtout une restauration immédiate du MAH et un véritable agrandissement rapide sans imposer sa fermeture complète pendant plusieurs années.

POUR UNE EXTENSION CONTEMPORAINE DIGNE DE GENÈVE

La Ville de Genève doit de toute urgence reconsidérer le projet contesté, présenté à tort comme acquis alors qu'il se révèle de toute évidence irrespectueux des plus élé-

mentaires principes de conservation du patrimoine. Ce projet s'avère en outre très coûteux, en regard de l'agrandissement réel proposé qui révèle déjà ses limites.

Genève aurait tout avantage à faire coexister son patrimoine architectural préservé avec une architecture plus novatrice que ce que propose un projet aujourd'hui vieux de plus de dix ans et inadéquat à ce bâtiment.

La situation privilégiée de ce monument et le très vaste espace disponible alentour sont des conditions très favorables à une réalisation architecturale de haute qualité, à la mise en œuvre plus simple, qui devra se conformer, cela va sans dire, à un vrai programme muséographique élaboré par la direction du musée.

Patrimoine suisse Genève

On pourra suivre le débat sur: www.patrimoinegeneve.ch
<http://patrimoinegeneve.blog.tdg.ch>

La restauration du Collège Calvin : chronique d'un chantier d'exception



C'est en 2008 qu'a débuté l'opération de restauration du vénérable Collège Calvin. Il convient de rappeler qu'il ne s'agissait, au départ, et selon le projet de loi voté par le Grand Conseil, que de la remise en état de l'enveloppe extérieure des bâtiments A (sud, aile de 1560-1561), B (ouest, aile de 1558-1559) et de la petite aile nord (1837) qui abrite actuellement la cafétéria. Depuis, le projet a évolué et les espaces intérieurs seront également remis aux normes actuelles pour ce qui concerne la sécurité incendie, les réseaux électriques et l'éclairage, sans compter un rafraîchissement général des locaux.

Le chantier est mené en étroite collaboration entre l'Office des bâtiments, celui du patrimoine et des sites, en particulier la conservatrice des monuments Sabine Nemeč-Piguet, et les architectes mandatés, le bureau Omarini. La CMNS a été tenue informée et, au moment de choix importants, a délégué deux de ses membres pour participer aux décisions. Différentes études ont été menées en vue de mieux connaître les différents aspects de ces édifices et d'ainsi orienter les options à retenir. Michèle Grote, historienne de l'art vaudoise, spécialiste des tuiles, a été mandatée pour analyser le matériau de couverture des deux bâtiments principaux. Le Laboratoire romand de dendrochronologie a pu affiner les datations des charpentes, des nombreuses lucarnes existant en toiture et du plancher découvert dans le sur-comble du bâtiment A. L'atelier Saint-Dismas s'est chargé des investigations concernant les traces d'enduits peints et les vestiges sculptés des porches. Enfin la charpente du XVI^e siècle a bénéficié de la double expertise des ingénieurs Marc Jeannet et Thomas Büchi.

Pour le bâtiment A, allongé et lourdement rénové par Louis Viollier en 1886-1888, et dont les travaux extérieurs sont actuellement terminés, les interventions ont été multiples. Concernant la magnifique charpente datée des années 1559-1560, il a été procédé au nettoyage par brossage, au traitement anti-insectes et au remplacement ou à la réparation des pièces abîmées. Sur environ 80 chevrons, seuls 11 ont été changés. D'autres éléments ont été rétablis, telles des pièces assemblées en croix de Saint-André qui avaient disparu au cours du temps. La décision de maintenir froids les combles et sur-combles ainsi que la pose d'une sous-couverture entre la charpente et les tuiles ont véritablement permis de conserver au maximum la charpente d'origine. La même préoccupation a guidé les travaux sur les lucarnes en colombages qui devaient, au début du chantier, subir une réfection totale. Datées pour la plupart également du XVI^e siècle, elles ont été préservées dans leur intégrité, retrouvant même leur polychromie d'origine (décor de fausses briques peintes sur les briques de remplissage du colombage). Les lucarnes de la face ouest, plus exposées aux intempéries, ont été entièrement conservées sous une couverture de cuivre.

Le choix des nouvelles tuiles a été guidé par les résultats de l'étude de Michèle Grote. En effet, lors des dernières rénovations, les tuiles avaient été brassées et reposées sur l'ensemble des toitures, même celle de l'extension de 1886-1888. Cela a permis la découverte d'un ensemble de tuiles des XVI^e (à découpe droite), XVII^e-XIX^e siècles (pointues, pointues-tronquées et arquées) de trois couleurs différentes : jaune, saumon et rouge. Ces anciennes tuiles ont été, quand leur état le permettait, récupérées en vue d'être éventuellement reposées sur un pan du bâtiment B. La proportion des différentes formes a été respectée et la couleur jaune, prédominante, préconisée. C'est ce qui donne la magnifique toiture blonde que l'on peut admirer actuellement.

Les façades avant, pignon et en partie arrière constituées de tuf, pierre jaune de Neuchâtel et briques sur haut soubassement de calcaire ont été soigneusement lavées et les faux joints peints reconstitués par les soins de l'atelier Saint-Dismas, chaque fois que cela s'avérait nécessaire. Sur la façade arrière, côté passage Mathurin-Cordier, les cordons et blocs de molasse usés ont été remplacés par le consortium Leprat-Mello. Comme les fonds de murs maçonnés, ils ont reçu un enduit à la chaux de couleur claire, tandis que les encadrements de fenêtres et de portes et les cordons ont été peints en gris anthracite. Cette couleur avait été préalablement retrouvée à l'état de traces aux mêmes emplacements.

Le chantier va reprendre prochainement avec la remise en état des classes du bâtiment A et de l'enveloppe extérieure du bâtiment B. La première étape a reçu des éloges. On espère qu'il en sera de même pour la suite des travaux qui respecteront la même philosophie.

Isabelle Brunier



Olivier Zimmermann

Le bâtiment A (aile sud) en 2010, après la fin des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure. On peut remarquer la teinte claire des tuiles et la remise en état des lucarnes du XVI^e siècle.

Visite au pays des Frahans

Le samedi 30 octobre dernier, Patrimoine suisse Genève s'est rendu à Samöens, bourg proche mais dont l'histoire et les caractéristiques architecturales nous sont peu connues.

Situé à proximité de nombreuses carrières de calcaire, des sculpteurs de pierre et des maçons (plusieurs centaines d'hommes) y ont constitué dès le XV^e siècle une célèbre école d'artisans, les «Frahans». Ces bâtisseurs saisonniers œuvraient dans toute l'Europe en appliquant un savoir-faire dit «de la pierre vivante». De façon à pouvoir parler de leurs techniques de travail sans être compris par des tiers, ils employaient un argot unique le «Mourmé», inventé de toutes pièces par un érudit du XV^e siècle (le mot architecte se disait *ancegniula*)¹. Très appréciés et fort savants, ils participèrent à nombre de chantiers et constructions : églises, digues, ports, canaux, fortifications (Vauban fit appel à leur savoir-faire, ainsi que Voltaire). Samöens, berceau régional de ces corporations, est ému par ce titre avec le témoignage direct de sa Collégiale du XII^e siècle. Nous l'avons visité sous la conduite avisée de Violaine Simon, guide du patrimoine. Les maisons du bourg adjacentes sont tout aussi remarquables dans leur simplicité : murs crépis de la couleur du sable des torrents voisins, pierre de taille pour les chaînages d'angle et les linteaux décorés des portes d'entrée. Seule tache dans cet ensemble, fort bien restauré autour du «Gros Tilleul» planté en 1438, d'une grenette et de sa fontaine (1763), le choix discordant



Tatiana Tence

Eglise Notre-Dame de l'Assomption, construite dès le XII^e siècle dans un style gothique flamboyant : bénitier au serpent

de candélabres contemporains, inappropriés sur cette place remarquable.

L'après-midi, notre visite s'est poursuivie au Clos Parchet, maison familiale de M^{me} Simone Déchavassine qui nous a aimablement fait découvrir sa ferme du XIX^e siècle. Le grand intérêt de ce bâtiment agricole est d'avoir été conservé en l'état, sans adaptation muséo-

graphique. Le visiteur découvre ainsi, dans le cadre architectural d'origine, l'ensemble des objets usuels de l'époque permettant aux paysans de vivre en autarcie et, dans l'espace unique de ce corps de ferme, se retrouve transféré cent cinquante ans en arrière et se mue en véritable acteur. Sa propriétaire s'efforce, non sans difficulté, de maintenir cette «ambiance naturelle» et d'éviter qu'une muséologie moderne ne s'empare de l'ensemble pour en faire un show didactique ! En soirée, le groupe a eu le plaisir de découvrir le prieuré de Peillonex, peu connu des Genevois, qui possède un des plus beaux fonds de chœurs baroques de Haute-Savoie avec un retable italien en stuc datant de 1720.

Chacun a pu se rendre compte une fois de plus que la défense du patrimoine est affaire complexe et trop subtile pour la laisser traiter uniquement par une technocratie – souvent politisée – dont les standards et modes de conservation ne constituent pas une panacée.

Michel Brun

¹ *L'art des bâtisseurs du Giffre*, Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes, 1998 (voir glossaire, p. 9, définition du mot «Mourmé»).

Office du tourisme de Samöens: 00334 50 34 40 28 / Clos Parchet: 00334 50 34 46 69 / Prieuré, Office du tourisme de Viuz: 00334 50 36 89 18



Lectures

Sébastien Marot
L'art de la mémoire, le territoire de l'architecture

Editions de la Villette, 2010
142 p., Fr. 25.- à la librairie Archigraphy

Le siècle n'est plus à l'extension des villes mais à l'approfondissement des territoires. (...) Le monde est devenu trop étroit pour que l'on puisse seulement songer à ne pas explorer partout sa quatrième dimension.¹

Dans un site suburbain assommé par sa reconfiguration brutale en quartier d'habitations collectives, le projet [du parc de Lancy] parvient à repérer et représenter, en deçà de cette couche unique du présent, d'autres plans, d'autres niveaux de mémoire et de culture qui, en invitant le visiteur à enchaîner des lectures différentes et ambivalentes de l'endroit, permettent de lui restituer une épaisseur.²

Dans son essai, le philosophe Sébastien Marot aborde, avec le concept de *sub-urbanisme*, une démarche alternative qu'il fonde sur quatre réflexes: la mémoire ou *anamnèse* des qualités du site, la vision du site et du projet comme *processus* plutôt que comme produits, la lecture en *épaisseur*, et non seulement en plan³. Il oppose d'ailleurs ce concept à celui de *sururbanisme* (ou *super-urbanisme*), auquel il reproche une démarche de projet qui trouve son site dans le programme, où le site est littéralement produit à travers la manipulation, le déploiement et la représentation du programme. A ses yeux, le principal représentant de cette tendance largement répandue qui, selon lui, exerce une fascination déconcertante, serait Rem Koolhaas⁴.

Le *sub-urbanisme*, c'est donc affirmer la primauté du site sur le programme et la logique de la commande qui prévaut en architecture, c'est déplacer le centre de gravité de l'urbanisme de la ville-centre au territoire, c'est en un mot privilégier une défense lucide du patrimoine, en lui offrant un passé, mais également un avenir.

L'auteur conforte ensuite ces présupposés (idées-forces) par une série d'essais aussi brillants que pertinents. A deux chapitres sur la notion de mémoire du lieu à travers les âges et les idées (Songe de Poliphile, La Divine Comédie, Freud, Maurice Halbwachs, Frances Yates⁵) succède un long chapitre consacré à l'artiste américain Robert Smithson (1938-1973) et à ses *vacances romaines* de 1961, au cours desquelles il fait une plongée dans le dédale de l'histoire qui lui inspirera, dans *l'American Suburbia*, des œuvres proches du *Land Art*. Un ultime chapitre est consacré à l'architecte Georges Descombes – désigné comme *un architecte dans le paysage*⁶ – et au parc qu'il a créé sur la commune de Lancy⁷. L'auteur insiste également sur l'importance déterminante de la contribution de l'architecte-cartographe Alain Lèveillé⁸, qui lui fournit le titre intermédiaire *Entre le jardin et la carte*. Il enrichit son approche par la découverte d'une *Autobiographie* due à un certain William Carlos William qui, dans le chapitre VIII, intitulé «En Suisse», parle du Grand-Lancy et du cours de l'Aire qui lui servait de refuge et d'exutoire à ses fantasmes.

En tant que préparation à la lecture de cet essai, je ne peux que vous inciter à voir ou à revoir le parc de Lancy, à défaut de visiter Rome ou les *Non-Sites* de Smithson⁹...

Jean-Pierre Lewerer

¹ Cf. p. 131.

² Cf. p. 130.

³ D'où cette notion d'exploration de la quatrième dimension figurant dans la première citation.

⁴ Qui s'est parfois lui-même présenté comme son «nègre»...

⁵ Frances Yates, *L'art de la mémoire*, trad. française de Daniel Arasse, Gallimard, 1975. L'édition originale anglaise date de 1966.

⁶ C'est également le titre du film de Carlos Lopez proposant un portrait de Georges Descombes (2009). Voir www.c-sideprod.ch/architecte.

⁷ Il a également appliqué ses idées dans le tronçon genevois de la Voie suisse commémorant le 700^e anniversaire de la fondation de la Suisse où, avec des moyens d'une simplicité extrême, il réussit à faire revivre et à recomposer les différentes couches d'un territoire.

⁸ Ce qui a permis à André Corboz de parler au sujet de ce projet d'une exploration du *dessous des cartes*.

⁹ J'ai une tendresse toute particulière pour *The Sand-Box Monument* (également appelé *The Desert*) et une admiration sans borne pour *The Fountain Monument* (*Bird's-Eye View*), tous deux réalisés en 1967.

Visites

Samedi 9 avril à 14h15
FERMES RESTAURÉES
L'EXEMPLE DU RURAL DE CHOULLY

Le rural de Chouilly, qui appartient depuis 1905 à la famille Penet-Desbaillet, est composé d'une cour rectangulaire bordée de plusieurs bâtiments construits au début du XVIII^e siècle. Cet ensemble fait l'objet aujourd'hui d'une première étape de réhabilitation.
Organisation: Marcellin Barthassat, architecte, président de Patrimoine suisse Genève. Le chantier étant en cours, le nombre de visiteurs est limité à 30 maximum. Inscription par téléphone auprès de notre secrétariat. Adresse: Route de Crédey 48 (Chouilly-Satigny). Participation: 5 fr.

Samedi 30 avril
LAUSANNE: ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

Cette excursion vous permettra de découvrir notre «voisine» comme vous ne l'avez jamais vue: tout d'abord dans ses réalisations les plus récentes et audacieuses comme le M2 ou le *Rolax Learning Center*. Ensuite nous nous rendrons en Vieille-Ville découvrir le château St-Maire du XIV^e siècle, occupé aujourd'hui par le gouvernement, qui nous ouvrira exceptionnellement ses portes, ainsi que la cathédrale du XII^e siècle, dont le portail peint et la rose sont des chefs-d'œuvre du patrimoine européen.
Organisation: Evelyn Riedener et Raymond Courvoisier, membres du comité. Détails du programme et inscription: au secrétariat.

Samedi et dimanche 4-5 juin
LA VIA FRANCIGENA DE SAINT-MAURICE À L'HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD (VS)

En 990 Sigéric, archevêque de Canterbury, est de retour de Rome vers l'Angleterre. Son journal mentionne les étapes effectuées durant ce voyage et qui, aujourd'hui, sont rassemblées sous la désignation de «Via Francigena», itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Les lieux visités lors de ce week-end se trouvent sur cette route de pèlerinage.

Organisation: Evelyn Riedener, guide du patrimoine et membre du comité. Détails du programme et inscription: au secrétariat.

Les excursions d'une journée et plus sont réservées en priorité à nos membres.

Conférences

Jeudi 7 avril à 18h45
HABITER LE PATRIMOINE
GRANDS DOMAINES

Le grand domaine, jadis tout à la fois lieu de production, d'habitation et de représentation, s'organise jusque dans ses détails selon des exigences de hiérarchie et de rationalité magnifiées par de vastes espaces extérieurs. Habiter aujourd'hui une maison de maître nécessite un certain nombre d'adaptations aux normes de confort actuelles, en matière de sanitaire, de chauffage, d'isolation thermique, d'éclairage... L'enjeu des projets présentés est de requalifier des espaces possédant de grandes qualités constructives et spatiales sans les dénaturer. S'appuyer sur l'existant sans le cacher, en le détournant de sa fonction première, de façon à l'adapter à de nouveaux usages.

Introduction, par Sabine Nemeč-Piguet, directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites

Vivre dans un grand domaine, par Christine Amsler, historienne de l'architecture

Présentation de réalisations architecturales par leurs auteurs:

- Pregny-Chambésy: transformation du château de Tournay (Bureau MVT, Alden Miranda, architecte)
- Propriété de la Gara à Jussy: transformation d'une dépendance rurale en salle de fêtes et de musique et restauration d'une maison de maître du XVIII^e siècle (Verena Best, architecte)
- Propriété à Landecy: transformation d'une dépendance rurale en atelier d'artiste (Charles Pictet, architecte)

Les Salons, rue Bartholoni 6, 1205 Genève
Renseignements: www.ge.ch/patrimoine

alerte

Paraît 4 x l'an. Editeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Président Marcellin Barthassat
Rédaction Cecilia Maurice de Silva
Ont collaboré à ce numéro Michel Brun, Isabelle Brunier, Jean-Pierre Lewerer
Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50 (matin)
info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Impression m+h, Genève
Imprimé sur papier 100% recyclé
© 2011, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution: été 2011
Délai rédactionnel: 27.5.2011

Samedi 14 mai: Assemblée générale 2011 de Patrimoine suisse Genève. Réservez cette date!

Soutenez nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève



Je commande le livre «XX^e. Un siècle d'architectures à Genève»

Je commande _____ ex. au prix de CHF 58.- (48.- pour les membres de Patrimoine suisse)

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève
Case postale 3660, 1211 Genève 3

Nom _____ Prénom _____
Année de naissance _____ Profession _____
Adresse _____
N° postal, lieu _____
Date _____ Signature _____

Je m'abonne à alerte

4 numéros (un an) pour 20.-

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-